

## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

-----  
**Séance du 2 avril 2019**

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.**

*La séance est ouverte à 18h08 et levée à 20h25*

**Etaient présents :**

**C.A.G.B :** ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; FELICE Alain ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LEGAIN Olivier ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; RUTKOWSKI Serge ; THIEBAUT Catherine ; VIGNOT Anne ; ZEISSER Jean-Claude suppléant de MAURICE Yves ;  
**C.C.L.L :** DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; FAIVRE Sarah ; MONIOTTE Jacques ; QUÉTÉ Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;  
**C.C.V.M :** MARCHAL François ; MORALES Roland

**Etaient excusés :**

**C.A.G.B :** FIETIER Vincent ; LETHIER Michel ; MAURICE Yves ; VAN HELLE Gérard ;  
**C.C.L.L :** GROLEAU Colette ;  
**C.C.V.M :**

**Secrétaire de séance :** Olivier LEGAIN

**Procuration de vote :**

**Mandants :** BOILLON Michel ; FALCINELLA Béatrice ; MAILLOT Elsa ;  
**Mandataires :** DUCRET Sylvain ; CAULET Claudine ; BIZE Thibaut

**Objet :** Réalisation d'une caractérisation sur les OMR

## REALISATION D'UNE CARACTERISATION SUR LES OMR

**Rapporteur** : Françoise GALLIOU, Vice-Présidente

### CARACTERISATION DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES PAR LA METHODE MODECOM DE L'ADEME

La caractérisation des déchets consiste à déterminer finement la composition d'un gisement de déchets donné.

Elle permet de :

- connaître la composition exacte des ordures ménagères produites par les habitants,
- déterminer la proportion de déchets pouvant faire l'objet d'actions de prévention (couches jetables, gaspillage alimentaire...), de matières recyclables et de déchets d'emballages encore présents dans les déchets résiduels et pouvant faire l'objet de collectes sélectives,
- évaluer la part de déchets industriels banals collectés avec les ordures ménagères.

Cette connaissance est essentielle aussi bien dans le renforcement des actions de prévention que dans la mise en place d'équipements, qui permettent une meilleure valorisation des déchets après collecte. Elle constitue une véritable aide à la décision dans les choix techniques et organisationnels, ainsi que pour suivre et évaluer les politiques menées.

La réalisation d'une campagne de caractérisation MODECOM s'articule en cinq étapes principales :

1. une enquête préalable, permettant de recueillir l'ensemble des données nécessaires à l'organisation d'une campagne d'analyse,
2. le choix des bennes de collecte à échantillonner pour avoir une vraie représentation statistique,
3. la constitution des échantillons à trier,
4. le tri de l'échantillon de 500 kg d'ordures, en séparant les matériaux contenus en différentes catégories (déchets putrescibles, papiers, cartons, complexes, textiles, textiles sanitaires, plastiques, combustibles non classés, verres, métaux, incombustibles non classés, déchets ménagers spéciaux et éléments fins (granulométrie < 20 mm),
5. la réalisation d'analyses en laboratoire (taux d'humidité, composition, pouvoir calorifique, etc).

Au regard du montant estimé de la prestation (50 000 € HT), le lancement de la consultation et la signature du marché relèveront des délégations accordées à Madame la Présidente.

**A la majorité, le Comité Syndical valide le principe de réaliser un MODECOM sur les déchets des ménages entrants à l'Unité de Valorisation Energétique.**



Reçu le 11 AVR. 2019  
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,  
La Présidente du SYBERT,  
Catherine THIÉBAUT



Rapport adopté à la majorité

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0